



L'abeille dans un contexte difficile

Après deux mauvaises saisons consécutives, les stocks de miels sont au plus bas chez les producteurs et le marché du miel se tend. Pour les apiculteurs venant de s'installer, la situation est particulièrement difficile.

L'apiculture est un secteur important de l'économie agricole en raison du rôle joué dans la pollinisation en plus de la production de miel. Depuis une vingtaine d'années, les taux de mortalité observés sur les colonies s'accroissent, dépassant parfois 30 % voire 50 % des ruches d'un rucher (le taux considéré comme normal étant de 10 %). Les raisons sont à rechercher dans les interactions : l'appauvrissement de l'environnement en plantes mellifères et pollinifères, les agents biologiques (parasites, champignons, bactéries, virus), les agents chimiques (pollutions et produits phytopharmaceutiques susceptibles d'impacter l'abeille) et les manquements aux « bonnes pratiques apicoles ».

L'apiculteur moderne doit savoir maîtriser *Varroa destructor*, le parasite de la ruche considéré comme le pire ennemi de l'abeille. Ce travail essentiel à la survie du cheptel constitue l'un des principaux problèmes de l'apiculture. Les recommandations utiles sont spécifiées dans le Mémento de l'apiculteur, un guide technique sanitaire et réglementaire proposé par la Chambre d'agriculture.

Une production de miel en baisse de 50 % par rapport à une année moyenne

Trop d'eau et trop de froid ont retardé les floraisons d'un mois, forçant les abeilles à survivre sur leurs réserves d'hiver et ralentissant leur développement. La saison 2013 est calamiteuse, avec une miellée de colza inexistante, une miellée «toutes fleurs» sacrifiée pour nourrir les ruches et des miellées d'acacia et de tilleul très moyennes voire inexistantes par endroits. Au retour du soleil, fin juin, les prairies sont fauchées en l'espace de quelques jours, privant les abeilles de nectar. Seul juillet permet des récoltes satisfaisantes sur certaines zones de montagne (production de miel de forêt, châtaignier ou sapin). Les exploitations sont d'autant plus fragilisées que 2012 était déjà été une mauvaise année apicole. Concernant les autres productions, il manque 50 % des reines et des essaims par rapport aux objectifs de l'année (jeunes colonies prévues pour 2014).

Un coût de production en augmentation

Les conditions climatiques sont telles que beaucoup d'apiculteurs doivent nourrir leurs ruches jusqu'en juin (avec souvent l'impossibilité de déplacer des ruchers non productifs en raison des sols détremés). À l'augmentation des charges opérationnelles (main d'œuvre, déplacements, achat de nourriture) s'ajoutent les augmentations des prix du gasoil, du sucre ou encore de la verrerie. Pour la cinquantaine d'exploitations apicoles alsaciennes, cela se traduit par une perte de revenu estimée en moyenne à 20 k€ par exploitation.

Un marché sous de fortes tensions

La stabilité des prix du miel en vente directe contraste avec un marché du vrac en augmentation (+50 à +100 % sur certains crus « produit en France »). Le prix moyen du miel en Alsace (10,80 €/kg, prix en magasin) est inférieur au prix moyen pratiqué en France (12,72 €/kg). En Alsace, près de 95 % de la production de miel est commercialisés à l'intérieur de la région (vente directe ou magasin). Mais

Données de l'apiculture alsacienne

Estimation de 35 000 à 40 000 ruches

Densité de ruches : 4,3 ruches/km² (3^e rang des régions françaises)

En moyenne 7 crus de miels différents

Production annuelle estimée : 1 000 tonnes de miel/an (source audit Alsace qualité 2009)

73 t certifiées IGP Miel d'Alsace en 2013 (source ODG)

35 à 77 t/an certifiées bio (source Opaba)

95 % des ventes réalisées en Alsace

2 700 apiculteurs de loisirs

36 apiculteurs pluriactifs (source MSA)

50 apiculteurs professionnels (source MSA)

les stocks sont bas chez les producteurs et plusieurs crus de miels viendront à manquer dans les mois à venir, favorisant l'importation de miels. Pour sécuriser leurs revenus, les apiculteurs ont diversifié leurs produits en commercialisant, en plus du miel, toute une gamme de produits de la ruche (pollen, gelée royale, propolis) et de produits à base de miel.

Concernant les autres productions, le prix actuel d'une reine (25 €) ou d'un essaim (entre 90 et 120 €) témoigne d'une hausse de 50 % par rapport à 2010. Des apiculteurs se spécialisent sur ces productions. La demande de colonies pour des contrats de pollinisation de cultures est également en forte hausse.

L'apiculture en Alsace

Pour faire face à ces difficultés, l'apiculture dispose du soutien et de l'accompagnement de la Région et de la Chambre d'agriculture. La Région est fortement mobilisée, avec un programme d'aides d'environ 100 k€ annuels s'articulant autour de trois volets : l'assistance technique (actions de formations, renouvellement de cheptel), la démarche qualité (label rouge, certifications) et l'aide aux mielleries collectives. Le conseiller technique apicole propose des formations techniques, la diffusion du Flash'Abeille et du Mémento de l'apiculteur, le suivi et l'analyse des pertes hivernales, la conduite d'essais techniques sur



Production apicole

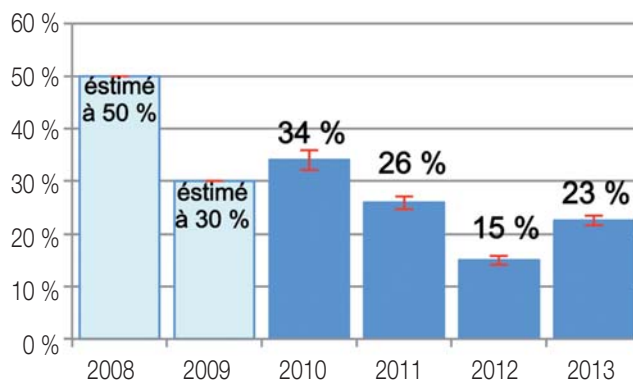
de nouveaux médicaments anti-varroa ainsi que la mise en place d'une communication filière.

L'apiculture en Alsace se structure autour de deux grandes familles : les apiculteurs de loisir, regroupés autour de la Confédération des apiculteurs d'Alsace, et les apiculteurs professionnels du Cetaa Alsace. Avec plus de 2 500 apiculteurs et près de 35 000 ruches. L'apiculture est une tradition ancienne bien ancrée dans les mœurs. Ce cheptel conséquent se répartit entre apiculteurs de loisir (50 % des ruches), apiculteurs pluriactifs (10 %) et apiculteurs professionnels (40 %). Ces dernières années, un grand nombre de débutants est venu se former auprès des associations et syndicats d'apiculteurs de loisir, tandis que de nombreux apiculteurs déjà aguerris se sont installés en tant qu'exploitants agricoles. Enfin, plusieurs exploitations ont augmenté leur cheptel (atteignant 500 ruches ou plus).

Un plan global pour une apiculture durable

Au niveau national, la filière apiculture est en pleine évolution. La mise en œuvre du « plan de développement durable de l'apiculture » lancé par le gouvernement s'accompagne d'une réforme de l'encadrement du sanitaire apicole et de la mise en place d'une nouvelle aide FranceAgriMer destinée à favoriser le développement de l'apiculture en région (en particulier de nouvelles installations). L'apiculture est d'ail-

Pertes hivernales moyennes en Alsace



Consulter le bilan complet sur www.alsace.chambagri.fr/service/elevage/apiculture.html

leurs dotée de son propre institut depuis 2010 : l'Institut de l'abeille et de la pollinisation (Itsap).



En présence de fleurs dans les parcelles ou à proximité, proscrire tout traitement en journée. Utiliser uniquement des produits précisant la mention "Abeille".